

SPS 2019 - 2020

RAPPEL SUR LES VALIDITES DES LICENCES

- CSANC / FCD :** Validité du 01 août (ou jour de souscription) au 31 août A+1.
SPS : Validité de 01 août (ou jour de souscription) au 31 août A+1.
FFP : Validité du jour de souscription au 31 décembre de l'année en cours.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements d'adhésion au CSANC 2019-2020 (sans cotisation si déjà prise dans une autre section ou un autre régiment) ;
- Fiche de renseignements et d'adhésion à la SPS 2019-2020;
- Certificat médical (moins de 180 jours), (si prise de licence FFP au club) ;
- Compte Rendu de demande d'adhésion ;
- 3 chèques tous à l'ordre du CSANC (ou en numéraire) :
 - o Un pour l'adhésion au CSANC (si nécessaire) ;
 - o Un pour l'adhésion à la SPS des FANC ;
 - o Un pour la licence fédérale FFP (si nécessaire).

Tarifs 2019-2020 :

1/ **Adhésion au CSANC** (sauf si le personnel est déjà licencié à la FCD en métropole) :

- Personnel permanent et résident : 4000 CFP
- Personnel en Mission de Courte Durée : 2000 CFP

2/ **Adhésion à la section SPS :**

- Cotisation annuelle (personnel permanent et résident) : 6000 CFP
- Cotisation 4 mois (personnel tournant en MCD) : 3000 CFP
- Cotisation tandem : 2000 CFP

4/ **Licence de la Fédération Française de Parachutisme 2019 :**

- Sénior et vétéran : 19 875 CFP (159 euros)
- Junior et cadet (-25 ans) : 7 760 CFP (65 euros)

DOCUMENTS A DETENIR LORS DES SEANCES DE SAUTS

- la licence FCD ;
- la licence FFP ;
- la charte du pratiquant ;
- l'ordre de service ou de circonstance.

Rappel : Le passage au harnais de libération doit être inscrit sur le carnet de saut de l'intéressé ainsi que sur le relevé de sauts qui est à transmettre au RIMaP-NC. Il doit être effectué **une fois par an et lors d'une interruption de saut de plus de six mois.**

Tarifs CEPNC 2019-2020 :

- Plateforme paraclub :
 - cotisation 3000 CFP par trimestre.
- 4000 CFP le saut à 3000m pour les confirmés (à partir de brevet B).
- Location parachute du paraclub : 1500cfp/saut.
- 6500 CFP le saut pour les débutants. (Compris : Location parachute et encadrement).

Pour un débutant prévoir un budget de 160 000 CFP :

- Licence : 19 875 CFP
- Plateforme : 12 000CFP
- Formation théorique et progression traditionnelle : 20 000CFP.
- 15 sauts : 97 500 CFP.

Site web : cepnc.com

Facebook : les chuteurs de la plaine ouatom

Un sondage est réalisé en milieu de semaine afin d'organiser l'activité du weekend.